

Beauvais Triathlon

Beauvais
LE CŒUR DE L'OISE

Week-end Triathlon

Beauvais - Plan d'eau du Canada

1 et 2 juillet 2017

Samedi 1 Juillet :

- 14h : XS (individuel + relais + benjamin(e)s). En 3 vagues. Support du championnat de l'Oise et de Picardie (benjamins et minimes)
- 15h30 : S (individuel) Support du championnat de Picardie (cadets et juniors)
- Courses Jeunes :
 - 17h30 : mini-poussins (2010/2011) et poussins (2008/2009)
 - 17h50 : pupilles (2006/2007)
 - 18h30 : benjamins (2004/2005)
- 19h00 : remise des récompenses

Dimanche 2 Juillet :

- 10h00 : Triathlon L (individuels et relais). Nés avant 1998.
- Support du championnat de Picardie triathlon Longue Distance
 - 10h00 : Vague féminines
 - 10h10 : Vague hommes et relais
- 18h00 : remise des récompenses

Réglementation TRIATHLON Longue Distance

Préambule : La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement. Les épreuves sont organisées suivant les règles de la Fédération Française de Triathlon en vigueur.

Cette épreuve sera le support du championnat de Picardie de triathlon longue distance.

Article 1 : inscriptions

- L'épreuve LD est ouverte aux licenciés FFTRI et aux non licenciés muni d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an. Ouvert à partir de la catégorie senior (soit à partir de 1998).
- L'épreuve est limitée à **600 dossards en individuel et à 50 équipes**
- L'épreuve peut se faire en individuel ou en relais (équipe de 3 personnes uniquement)
- Inscription via le lien suivant : <http://inscriptions-teve.fr/32e-triathlon-de-beauvais-2017>
- **Frais d'inscription en ligne à la charge du triathlète ; début des inscriptions le 1er décembre.**
- **Attention, tarifs différents selon la date d'inscription !!!**
-

TARIFS			
En Individuel	Licencié FFTRI	Du 1/12/2016 au 31/01/2017	60 euros
		Du 1/02/2017 au 31/03/2017	80 euros
		A partir du 1/04/2017	100 euros
	Non Licencié + Pass compétition	Du 1/12/2016 au 31/01/2017	60 euros
		Du 1/02/2017 au 31/03/2017	80 euros
		A partir du 1/04/2017	100 euros
En relais (prix par équipe)	Licencié FFTRI	Dès le 1/12/2016	90 euros
	Non Licencié - Pass compétition	Dès le 1/12/2016	90 euros + Pass-journée

(frais d'inscription en ligne à la charge du triathlète)

Article 2 : annulation

- Les annulations ne pourront se faire uniquement sur présentation d'un document justifiant l'impossibilité de participer, et ce jusqu'à la date du 1 juin 2017. L'organisation conservera néanmoins la somme de 15 euros pour les frais engagés.
- Au-delà du 1 juin 2017, aucun remboursement ne sera possible.

Article 3 : retrait des dossards

	En Individuel		En Relais	
Samedi	Lieu	Plan d'eau (côté course)	Lieu	Plan d'eau (côté course)
	Horaires	17H30 /19H30	Horaires	17H30/19H30
Dimanche	Lieu	Plan d'eau (côté course)	Lieu	Plan d'eau (côté course)
	Horaires	7h30	Horaires	7H30

Attention : pour retirer les dossards des relais :

- *Soit l'ensemble de l'équipe est présente,*
- *Soit un membre de l'équipe se muni des documents de l'ensemble de l'équipe :*
 - *Pour les licenciées FFTRI : la licence fédérale*
 - *Pour les licenciés d'une autre fédération : pass journée signé ainsi que la licence approprié à la discipline*
 - *Pour les non licenciés : pass journée signé ainsi que certificat médical de la discipline réalisée*

Article 4 : Réglementation du parc à vélo

- Dépose du matériel : dimanche matin, vérification par le corps arbitral
- Horaires d'ouverture : dimanche matin de 8h30 à 9h40
- Spécificité : 2 tentes de changement (garçons/filles) à disposition
- Plan du parc et sens de circulation : cf annexe

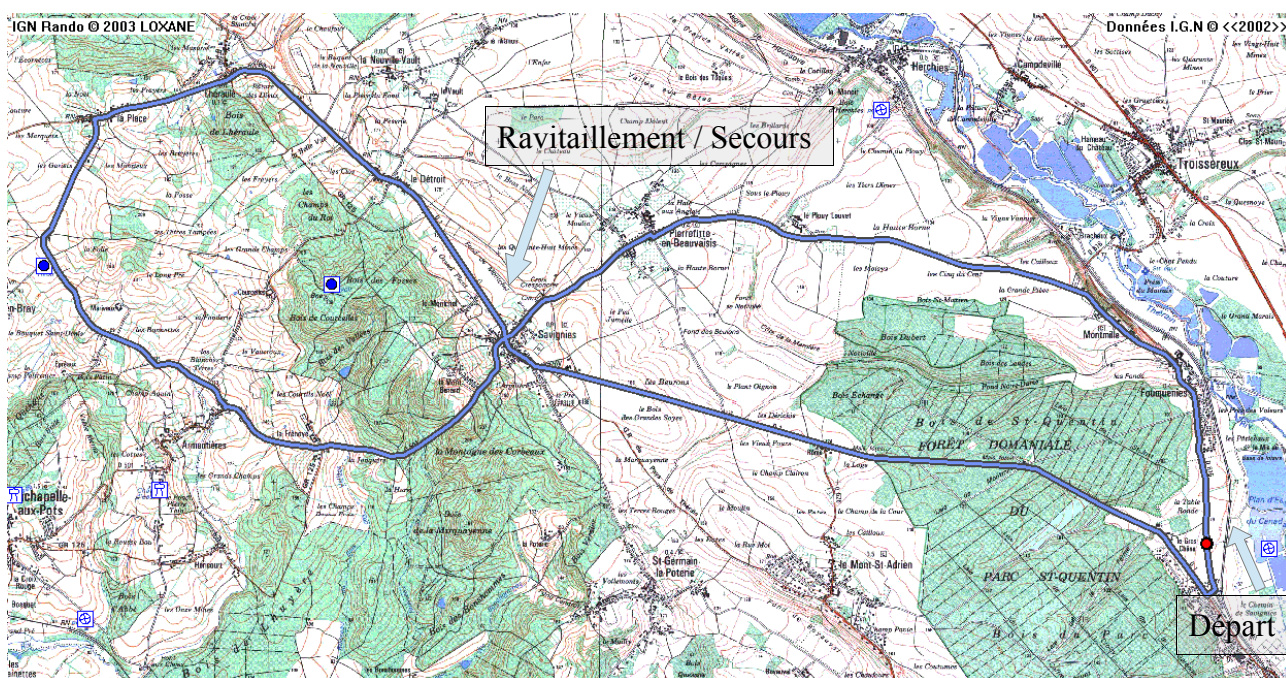
Article 5 : Natation

- Distance : 1,9 km
- Parcours : la natation s'effectue en plan d'eau selon le parcours ci-dessous (sous réserve de modification éventuelle par l'organisateur). « La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°C et la partie natation sera annulée si la température de l'eau est inférieure ou égale à 12°C », Bonnet obligatoire, fourni par l'organisation.
- Horaires : départ à 10h00 pour la vague des féminines
départ à 10h10 pour la vague des hommes et des relais
- Heure limite à la sortie du parc : 11h30 au delà il sera « Hors course » et ne pourra continuer l'épreuve.

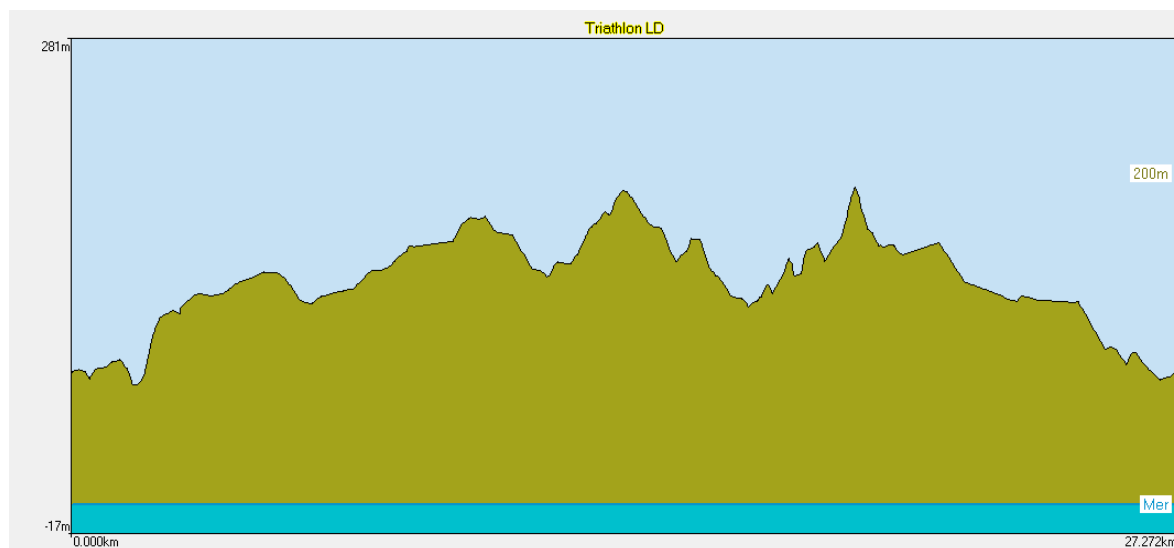


Article 6 : Vélo

- Distance : 85 km en 3 boucles
- Heure limite à l'entrée du parc pour le retour : 15h30. Au delà de cette horaire, le triathlète sera mis « Hors course ».
- Parcours : boucle en forme de 8, se croisant à Savignies. Alternance de portions plates et de portions vallonnées. 2 côtes majeures situées au km 2 (montmille) et au km 18 (mont Bénard). Attention, 900m de dénivelé positif.



- Profil du parcours vélo (à titre indicatif) :



- Sécurité :

- Le respect du code de la route s'applique. La circulation n'est pas fermée. Les voitures peuvent circuler uniquement dans le sens de la course.
- Le **drafting est interdit** (cf réglementation FFTRI).
- Le parcours est jalonné par des signaleurs, postés aux carrefours pour votre sécurité. Les triathlètes se doivent de les respecter, et de respecter leurs ordres. En cas de non-respect, l'organisateur se donne le droit de disqualifier le concurrent concerné. Des arbitres circuleront sur l'ensemble du parcours.
- Deux **points de ravitaillements** sont présents sur le parcours au niveau de la commune de Savignies.
- Des secours seront basés à Savignies. Une camionnette circulera pour les problèmes mécaniques.
- Spécificité : attention, le circuit traverse une voie ferrée, toujours en service. Un train passera à 14h30. Certains concurrents, sur le retour dans le parc, seront contraints de s'arrêter quelques instants (entre 30 et 45s), à partir du moment où le feu se met en mode clignotant. Une personne de l'organisation veillera au respect de cet impératif par les triathlètes.

Article 7 : course à pied

- Distance : 21 km en 3 boucles. Un collier sera donné à la fin de chaque tour.
- Heure limite à l'arrivée : 18h30. Au delà de cette horaire, le triathlète sera mis « Hors course ».
- Parcours : boucle autour du plan d'eau. Plat. Cf carte (sous réserve de modification par l'organisateur).
- Ravitaillement : 3 par boucle.



Article 8 : Pénalités

- Réglementation FFTRI en vigueur
- **Pénalty box** : en cas de carton noir, le triathlète devra effectuer sa pénalité dans une box (cf plan course à pied), pour une **durée de 5 minutes**.
- **Zone de propreté** : sur chaque ravitaillement, une zone de propreté est installée afin d'y déposer ses déchets. Tout concurrent se débarrassant de ses déchets en dehors de cette zone sera sanctionné.

Article 9 : grille de prix (à venir)

Article 10 : les relais

- Pour rappel, une équipe est constituée de 3 athlètes.
- La réglementation est la même que pour les individuels
- Une puce est fournie pour l'ensemble de l'équipe. Le passage du relais se fait par le biais de cette puce, dans le parc à vélo, à l'emplacement numéroté. Elle est portée par chacun des relayeurs sur sa cheville gauche.

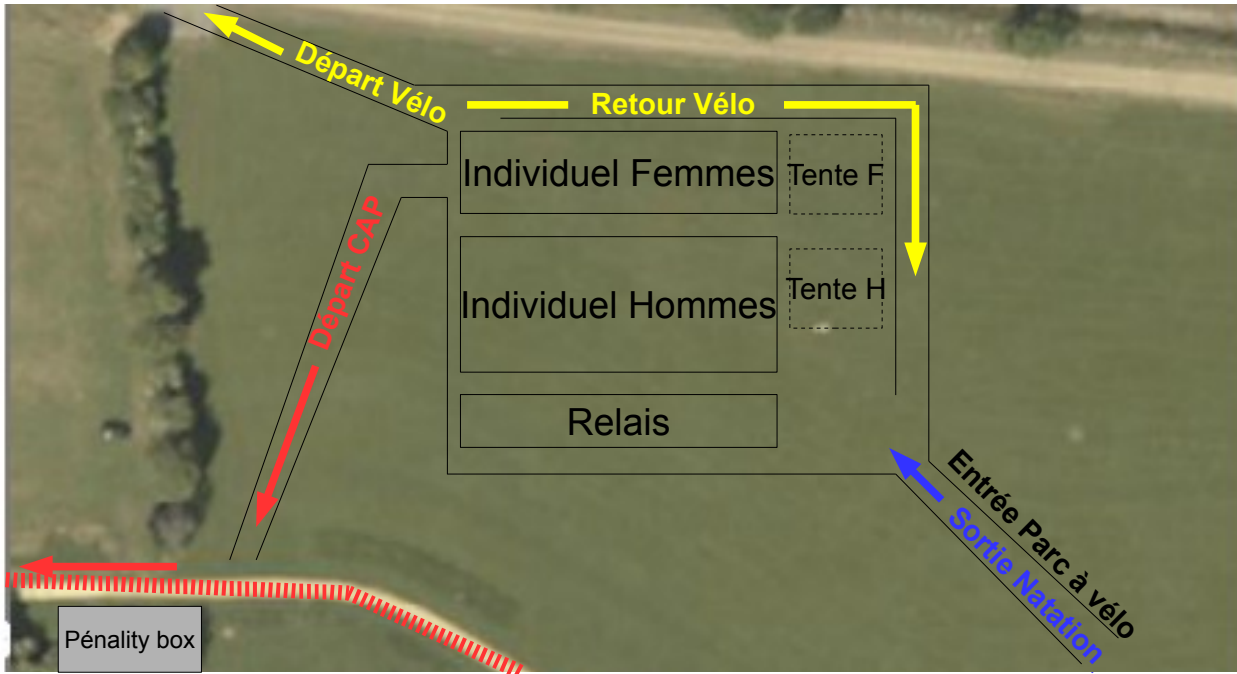
Article 11 : droits d'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Triathlon de Beauvais 2017, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Annexes

- Plan du parc à vélo, sous réserve de modification par l'organisateur



-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

- Puce :

Durant l'épreuve les athlètes devront porter la puce électronique de l'organisation. La puce devra être restituée à l'organisation au passage de la ligne d'arrivée. Toute puce endommagée ou perdue sera facturée 40€ à l'athlète concerné.